

P.V. n° 16

Président : M. CURIDA.

Présents : MM. BORDIER - CONNAN (*en visioconférence*) - DEMARQUE – MARTINEZ - RENAUT.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD - LE MIGNOT - SAVIGNAT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfn.fff.fr , le droit d'examen étant de 110 euros.

1. CHAMPIONNATS

FUTSAL REGIONAL 1

Match n° 27174100 – A.J. Aulnaysienne Futsal / S.C. La Bastidienne du 18/05/2024

Absence du S.C. La Bastidienne.

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 31/05/2024 qui donne match perdu par forfait à l'équipe du S.C. La Bastidienne (0-3, - 1 point) pour en attribuer le bénéfice à celle de l'A.J. Aulnaysienne Futsal (3-0, 3 points).

Amende de **840 euros** pour forfait au S.C. La Bastidienne (1^{er} forfait : **montant du forfait dans les 3 dernières rencontres**).

FUTSAL REGIONAL 2 – PHASE 2

Match n° 27821659 – Poule Maintien R2 - Coqs Rouges Bordeaux (2) / Futsal Angoulême du 29/04/2024

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 12/06/2024 qui donne match perdu par forfait aux Coqs Rouges Bordeaux (2) pour en attribuer le bénéfice à Futsal Angoulême.

Amende de **84 euros** pour forfait aux Coqs Rouges de Bordeaux (1^{er} forfait).

Les frais des 3 officiels seront débités aux Coqs Rouges de Bordeaux.

POINT **PROVISOIRE**

**(COMPTE-TENU D'EVENTUELLES PROCEDURES EN COURS) SUR LES ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS
ET SOUS RESERVE DE CONFIRMATION LORS DES ENGAGEMENTS**

FUTSAL REGIONAL 1

Champion :

LES COQS ROUGES BORDEAUX.

COMPÉTITIONS RÉGIONALES – SECTION FUTSAL REUNION DU 19 JUIN 2024

PAGE 2/6

Se maintiennent en Régional 1 :

Les Coqs Rouges Bordeaux - A.J. Aulnaysienne Futsal – Pessac F.C. - A.B.P. St-Médard en Jalles – S.C. La Bastidienne – Girondins Futsal - La Jeanne d'Arc de Dax – Seleçao United d'Artigues Près Bordeaux - F.C. des Portes de l'Entre Deux Mers – Union Futsal Oeyreluy.

Rétrograde en Régional 2 :

Pauillac St-Laurent.

FUTSAL REGIONAL 2 – PHASE 2 – POULE ACCESSION EN REGIONAL 1

Champion :

FUTSAL ANGOULEME.

Accèdent en Régional 1 : Futsal Angoulême – A.S. Neuvic St-Léon.

Se maintiennent en Régional 2 : E.S. de Niort 1919 - Real Futsal Blanquefort – Les Coqs Rouges Bordeaux (2) - A.B.P. St-Médard en Jalles (2).

FUTSAL REGIONAL 2 – PHASE 2 – POULE MAINTIEN EN REGIONAL 2

Se maintiennent en Régional 2 : F.C. Mascaret – A. Futsal des 2 Charentes – F.C. Martignas Illac.

Rétrograde en District : Girondins Futsal (2).

2. PREPARATION SAISON 2024/2025

La commission établit, **sous réserve des procédures en cours ou à venir et/ou de confirmation lors des engagements sur Footclubs**, un **projet de constitution de la poule Futsal Régional 1**.

Ce **projet** de composition, soumis à l'approbation du prochain Comité de Direction de Ligue, sera envoyé en suivant aux clubs concernés (***fin des engagements sur Footclubs le 15 août 2024***) :

FUTSAL REGIONAL 1

POULE UNIQUE

- 16. Futsal Angoulême
- 17. A.J. Aulnaysienne Futsal
- 24. A.S. Neuvic St-Léon
- 33. Les Coqs Rouges Bordeaux
- 33. Girondins Futsal
- 33. S.C. La Bastidienne
- 33. Pessac F.C.
- 33. F.C. des Portes de l'Entre Deux Mers
- 33. Selecao Unités d'Artigues Près Bordeaux
- 33. A.B.P. St-Médard en Jalles
- 40. La Jeanne d'Arc de Dax
- 40. Union Futsal Oeyreluy

La commission précise d'entrée, à l'unanimité, qu'**aucune demande de report de match lors des premières journées ne sera accordée** pour le motif de « licences manquantes ou non-validées... ».

La commission, afin de donner plus d'enjeu en fin de saison pour le championnat Futsal R1, décide de mettre en place des Play-offs qui permettront de désigner le club qui sera transmis à la F.F.F. pour participer au barrage d'accès en D2 Futsal.

La formule sera la suivante :

- 1/2 Finales : club classé 1^{er} recevra club classé 4^{ème} – club classé 2^{ème} recevra club classé 3^{ème}
- FINALE : vainqueur de chaque 1/2 finale (sur terrain neutre **ou** après un tirage au sort : au gré de la commission).

Il est précisé que ces play-offs se disputeront avec un temps de jeu effectif de 2 x 20 minutes, nécessitant donc la présence d'un tableau électronique.

Concernant le championnat **FUTSAL REGIONAL 2**, un point est fait en séance sur le nombre d'équipes susceptibles d'y participer (sous réserve de confirmation lors des engagements sur Footclubs) :

- Maintenues à la suite du championnat de R2 2023/2024 (7) :
 - o E.S. Niort 1919 – Real Futsal Blanquefort – A.B.P. St-Médard en Jalles (2) – Les Coqs Rouges Bordeaux (2) – F.C. Mascaret – A. Futsal des 2 Charentes – F.C. Martignas Illac.
- Accédants de Districts connus à l'heure actuelle (3) :
 - o Futsal Club LG3 + Seleçao United d'Artigues Près Bordeaux (2) (Gironde) (*sous réserve de confirmation de la part du District de la Gironde*) – F.C. Moun (Landes).
- Clubs susceptibles d'accéder (sous réserve de l'accord des districts respectifs) (XX).

Le souhait de la commission, après retours de certains clubs du secteur « Nord », serait de pouvoir établir 2 **poules de Futsal R2**, une dans le secteur « Nord » et une dans le secteur « Sud », afin de lutter partiellement contre les contraintes de déplacements.

A cet effet, la commission a décidé de programmer une **réunion en visioconférence le lundi 8 juillet 2024 à 19h00** à laquelle seront conviés les clubs des Districts 17, 79 et 86 qui ont participé à un championnat Futsal départemental en 2023/2024 afin de les intégrer à ce championnat régional en 2024/2025.

Les Districts seront évidemment avisés de cette démarche car en copie de la convocation qui sera envoyée aux clubs.

3. POINT SUR LES CLASSEMENTS DES SALLES POUR LES CHAMPIONNATS REGIONAUX FUTSAL REGIONAL 1 ET 2

Un nouveau point, depuis la dernière réunion de mars, est établi ce jour avec les classements des salles par club ayant acquis le droit sportif de maintien et d'accession aux niveaux R1 et R2 Futsal, pouvant amener la C.R. FUTSAL à ne pas engager une équipe sans installation conforme.

Geoffrey SAVIGNAT apporte son expertise sur les différentes salles occupées par les compétitions régionales et les axes d'amélioration afin d'obtenir un classement homogène et conforme à la règle (Futsal 3 minimum). Pour cela, la commission diligente la C.R.T.I.S. pour mener des visites auprès de salles qui pourraient être concernées, rappelant l'idée de pouvoir monter le niveau de certaines installations et éviter toute procédure réglementaire liée aux classements.

Il est précisé que la date d'engagement pour le championnat Futsal R1 est fixée sur Footclubs au plus tard le 15 août 2024, et que toute salle désignée pour cet engagement devra faire l'objet d'un classement de Niveau Futsal 3 par la CRTIS, la commission pouvant ainsi refuser l'engagement d'un club dont le classement de la salle désignée est inférieur au niveau réglementaire requis.

4. CALENDRIER GENERAL 2024/2025 (PROJET)

La commission établit un calendrier général Futsal pour la saison 2024/2025 (voir en fin de P.V.), sauf pour le championnat Futsal R2 qui sera confectionné ultérieurement en fonction du nombre de clubs participants, lequel déterminera la formule qui sera adoptée.

Ce calendrier général sera soumis à l'approbation d'un prochain Comité de Ligue.

5. TROPHEE DES CHAMPIONS

Le TROPHEE DES CHAMPIONS FUTSAL (4^{ème} édition regroupant les vainqueurs du championnat Futsal Régional 1 et de la Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal lors de la saison 2023/2024) opposera les équipes de :

- **LES COQS ROUGES BORDEAUX** (R1 - Gironde - champion régional Futsal R1)
- **FUTSAL CLUB LG3** (District – Gironde - vainqueur de la Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal).

Cette rencontre se déroulera dans la semaine 37 dans une salle restant à définir en Gironde.

Le club des Coqs Rouges Bordeaux, étant désigné comme « club recevant » sur ce match, devra fournir la tablette pour l'utilisation de la FMI.

Temps de jeu : 2 x 20 minutes (effectif).

Un temps mort d'une minute par période et par équipe. Cumul des 5 fautes par période.

A la fin du temps réglementaire, si les deux équipes sont à égalité, l'arbitre procédera à une prolongation de 2 x 5 minutes. Si les deux équipes sont encore à égalité, l'arbitre fera exécuter l'épreuve des tirs au but pour déterminer le vainqueur (5 tireurs, remplaçants compris, si égalité à l'issue des 5 tirs, principe de la « mort subite »).

La Commission émet le vœu de pouvoir associer cet évènement à la remise des caméras promises aux clubs R1 Futsal, transmettant ainsi cette demande auprès de la Direction de la LFNA.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers électroniques doivent être adressés uniquement au service Compétitions de la LFNA à l'adresse : competlfna@lfna.fff.fr par la messagerie Gmail, seule officielle (*pas de messagerie personnelle*).

Le Président,
Robert CURIDA

Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 25/06/2024 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT

COMPÉTITIONS RÉGIONALES – SECTION FUTSAL REUNION DU 19 JUIN 2024

PAGE 6/6

19 juin 2024					
DATES	FUTSAL				
	La Commission FUTSAL est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées aux dates prévues				
SEMAINE	PHASE ACCESSION NATIONALE EN D2 FUTSAL	REGIONAL 1 1 poule de 12	REGIONAL 2 X poules de X équipes	Coupe Nationale Futsal	Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal
Du 26 Août au 31 Août					
Du 02 au 07 Septembre					
Du 09 au 14 Septembre		TROPHEE DES CHAMPIONS			
Du 16 au 21 Septembre		Journée 1			
Du 23 au 28 Septembre		Journée 2			
Du 30 Sept. au 05 Octobre		Journée 3			
Du 07 au 12 Octobre		Journée 4		Tour 1	
Du 14 au 19 Octobre		Journée 5			
Du 21 au 26 Octobre		RAT		Tour 2	
Du 28 Oct. au 02 Nov.		Journée 6			
Du 04 au 09 Novembre		Journée 7			
Du 11 au 16 Novembre		Journée 8			
Du 18 au 23 Novembre		RAT		Tour 3	
Du 25 Nov. au 30 Déc.		Journée 9			
Du 02 au 07 Décembre		Journée 10			
Du 09 au 15 Décembre		RAT		Finale Régionale	
Du 16 au 21 Décembre		Journée 11			
TREVE HIVERNALE					
Du 30 déc. au 04 janvier					
Du 06 au 11 Janvier		Journée 12			
Du 13 au 18 Janvier		RAT		1/32èmes de Finale	
Du 20 au 25 Janvier		Journée 13			TOUR 1
Du 27 Janv. au 01 Février		Journée 14			
Du 03 au 08 Février		RAT		1/16èmes de Finale	
Du 10 au 15 Février		Journée 15			
Du 17 au 22 Février		Journée 16			
Du 24 Fév. au 01 Mars		RAT		1/8èmes de Finale	TOUR 2
Du 03 au 08 Mars		Journée 17			
Du 10 au 15 Mars		Journée 18			
Du 17 au 22 Mars		Journée 19			
Du 24 au 29 Mars		RAT		1/4 de Finale	TOUR 3
Du 31 mars au 05 Avril		Journée 20			
Du 07 au 12 Avril		Journée 21			
Du 14 au 19 Avril		RAT			1/4 de FINALE
Du 21 au 26 Avril		Journée 22		1/2 Finales	
Du 28 avril au 03 Mai		RAT			
Du 05 au 10 Mai		Playoffs - 1/2 Finales			
Du 12 au 17 Mai	DESIGNATION ACCEDANT au 19 mai 2025	Playoffs - FINALE		FINALE	
Du 19 au 24 Mai	Tour Préliminaire				1/2 FINALES
Du 26 au 31 mai	PAN : ALLER				
Du 02 au 07 Juin	PAN : RETOUR				
Du 09 au 14 Juin					FINALE
Du 16 au 21 Juin					
Du 23 au 28 Juin					

Coupe Nationale Futsal : le nombre de tours de Coupe peut varier en fonction du nombre de clubs engagés.